

A retourner à :

Philippe CADILHAC

2 rue du Corps-Franc Pommiés
B.P. 10
65230 CASTELNAU MAGNOAC

Références dossier : A 2021 00180 - FAULONG / REDON VITRY
Adresse du bien : MONLEON MAGNOAC (65670), 27 route d'AUCH
Références cadastrales du bien :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	H	0078	27 RTE D AUCH	18 a 86 ca
	H	0080	GAGNE PAN	11 a 58 ca
	H	0083	GAGNE PAN	12 a 18 ca
	H	0225	GAGNE PAN	21 a 95 ca
Contenance totale				64 a 57 ca

OUI NON

Existe-t-il sur votre commune :

- Un **PLAN D'OCCUPATION des SOLS (POS)**
- Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il (entourer la zone SVP) ?
En zone : U {a, b, c ou y} ou NA, ou NB ou NC ou ND
- Un **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**
- Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il (entourer la zone SVP) ?
En zone : U ou AU ou A ou N
- Une **CARTE COMMUNALE** (L.124-1 du Code de l'urbanisme)
- Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il ?
- Secteur où les constructions sont autorisées
- Secteur où les constructions ne sont pas admises

OUI NON

Cet immeuble se trouve-t-il inclus dans :

- une zone de droit de préemption urbain non renforcé
- une zone de droit de préemption urbain renforcé
- une zone de droit de préemption commercial institué en vertu des articles. L.214-1 et suivants du Code de l'urbanisme
- une zone d'activité transférée à une communauté de communes ou E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)
- une zone d'aménagement différé
- une zone d'aménagement concerté
- une zone d'environnement protégé
- un département soumis à la taxe départementale des espaces

- naturels sensibles.....
- une zone de droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles départementaux.....
- une zone de rénovation urbaine.....
- un périmètre de restauration immobilière
- un périmètre de résorption de l'habitat insalubre
- une zone interdite au stationnement des caravanes d'habitation

OUI NON

Est-il de plus situé :

- dans une zone de carrières, marnières ou de cavités souterraines.....
- dans une zone de carrières à ciel ouvert.....
- dans une zone inondable
- dans une réserve naturelle
- dans une zone "Natura 2000"
- dans un secteur dit "secteur sauvegardé"
- à proximité d'un monument historique.....
- dans une zone d'architecture imposée
- dans une zone à caractère pittoresque
- dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable.....
- dans une zone d'Appellation d'Origine Contrôlée.....
- dans une zone nécessitant une autorisation de travaux préalable pour la division en plusieurs locaux à usage d'habitation (*)
- dans le périmètre d'une opération de réhabilitation de l'immobilier de loisir
- dans le périmètre d'une opération de remembrement en cours.....
- dans le périmètre d'un point de captage d'eau
- dans un plan d'épandage de boues urbaines
- dans un périmètre boisé à conserver
- dans le périmètre d'un passage piétonnier (loi littoral)
- dans le périmètre d'une opération de remembrement en cours.....
- dans une zone de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).....
- dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)
- dans le périmètre d'une association de chasse agréée

(*) Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de l'autorisation

- dans une zone couverte par un plan de prévention des risques technologiques ou naturels.....

Dans l'affirmative (joindre la copie des arrêtés) :

Quels sont les risques prescrits par le(s) plan(s) :

.....

Quels sont les risques approuvés par le(s) plan(s) :

.....

- dans un lotissement autorisé avant le 30 juin 1986.....

Dans l'affirmative, les formalités prévues par l'art. R.315-44.1 du Code de l'urbanisme ont-elles été accomplies ?

.....

Les colotis ont-ils demandé le maintien des règles d'urbanisme spécifiques à ce lotissement ?

- sur le tracé de la ligne TGV ou LGV (sud Europe atlantique).....

Dans l'affirmative, merci de fournir le plan de situation du tracé.

OUI NON

Cet immeuble fait-il l'objet :

- d'un arrêté de péril, d'insalubrité ou d'interdiction d'habiter

- d'une servitude d'alignement ou de réserve publique.....

OUI NON

Cet immeuble est-il contigu :

- à une parcelle de taillis ou bois appartenant à la Commune

Si oui, est-elle soumise à un document d'aménagement

- à une forêt domaniale

OUI NON

Cet immeuble est-il desservi :

- par une voie publique nationale

- par une voie publique départementale.....

- par une voie publique communale

- par une voie rurale.....

- par une voie privée

Nom de la voie et numéro : CD 929

OUI NON

Existe-t-il pour cet immeuble :

- des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser.....

Dans l'affirmative, lesquels :

.....

- des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public.....

Dans l'affirmative, lesquelles :

.....

OUI NON

L'immeuble est-il raccordé à :

- un réseau collectif d'assainissement pour les eaux pluviales

- un réseau collectif d'assainissement pour les eaux usées

Dans l'affirmative, nom de l'organisme chargé du contrôle :

.....

OUI NON

Pollutions :

- la commune a-t-elle connaissance de l'existence d'installations classées et/ou d'éventuelles pollutions pouvant exister sur le terrain

et dans le voisinage

Dans l'affirmative, lesquelles :

Secteur d'information sur les sols :

Le terrain est-il concerné par un projet de création de secteurs **OUI NON**

d'information des sols

Le terrain est-il situé dans un secteur d'information des sols

Dans l'affirmative, merci de joindre la copie de l'arrêté préfectoral

OUI NON

Existe-t-il un arrêté préfectoral concernant les Termites ?

L'immeuble est-il situé dans un secteur contaminé ou susceptible d'être contaminé par la Mérieux

L'immeuble est-il contaminé par la Mérieux ?

Servitudes administratives et contraintes diverses :

Cet immeuble fait-il l'objet d'autres servitudes administratives et **OUI NON**

contraintes diverses

(fournir les plans le cas échéant et la copie des arrêtés)

Si oui, lesquelles ?

OUI NON

Fiscalité des terrains à bâtir :

- le terrain est-il classé en zone constructible depuis plus de 18 ans...

- le Conseil municipal a-t-il pris une délibération instituant une taxe sur la vente des terrains à bâtir (article 1529 du C.G.I.)

Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération

- le terrain a-t-il fait l'objet d'un classement postérieurement au 13 janvier 2010 par un plan local d'urbanisme ou par un autre document d'urbanisme, en zone urbaine ou à urbaniser ouverte à l'urbanisation ou par une carte communale dans une zone où les constructions sont autorisées (article 1605 nonies du C.G.I.)

Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération

Fait à : Monléon - Magroac

Le : 21 juin 2021

Signature et cachet de la Mairie



Département :
HAUTES PYRENEES

Commune :
MONLEON-MAGNOAC

Section : H
Feuille : 000 H 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 28/05/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

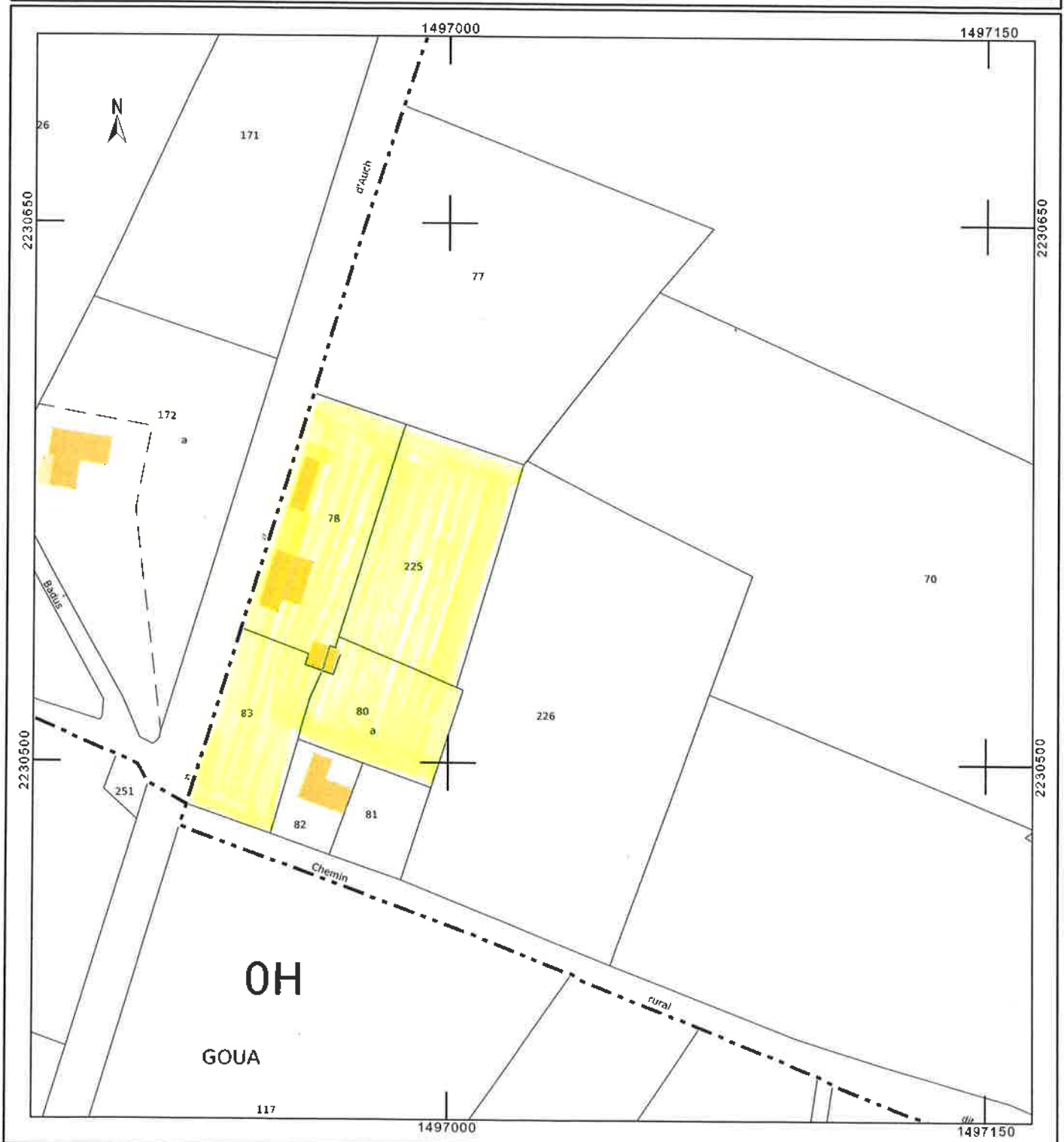
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdif.hautes-
pyrenees@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



HAUTES-PYRÉNÉES

MAIRIE
DE
MONLÉON-MAGNOAC
65670



CERTIFICAT D'ALIGNEMENT

Je soussigné, Gérard BARTHE Maire de la Commune de Monléon-Magnoac, certifie que les bien cadastrés section H n° 78 -80 - 83 - 225 ne sont pas frappés d'alignement.

Fait à Monléon-Magnoac le 21 Juin 2021

Le Maire,

Gérard BARTHE



HAUTES-PYRÉNÉES

Mairie
DE
MONLÉON-MAGNOAC
65670



CERTIFICAT DE NUMEROTAGE

Je soussigné, Gérard BARTHE Maire de la Commune de Monléon-Magnoac, certifie que le bien cadastré section H n° 78 porte pour adresse 27 route d'Auch.

Fait à Monléon-Magnoac le 21 juin 2021

Le Maire,

Gérard BARTHE

